



The Edinburgh Gazette.

Published by Authority.

TUESDAY, SEPTEMBER 27, 1881.

LORD CHAMBERLAIN'S OFFICE,
September 21, 1881.

THE Queen Commands that the Court shall wear Mourning for one week for the late President of the United States.
The Mourning to commence from this date.

HIGH COURT OF JUSTICIARY.

The following is the appointment for the Circuit Court of Justiciary to be held at Glasgow, under Order in Council of date 18th May 1881, and to be performed by

LORDS MURE AND CRAIGHILL.

Tuesday, 25th October 1881, at eleven o'clock forenoon.

ALEXR. TAYLOR INNES, Esq., *Advocate-Depute.*
ÆNEAS MACBEAN, *Clerk.*

FOREIGN OFFICE, September 23, 1881.

The following Declaration, prolonging to the 8th of February 1882, the Commercial Treaties between Great Britain and France, was signed at Paris on the 21st instant:—

DECLARATION.

Le Gouvernement de Sa Majesté Britannique et le Gouvernement de la République Française, animés d'un égal et sincère désir d'arriver à la conclusion d'une Convention Commerciale;

Considérant que les négociations entamées à Londres, le 26 Mai dernier, ont eu pour résultat de déterminer les points sur lesquels il y avait eu lieu d'établir une entente préalable;

Considérant que la correspondance échangée depuis trois mois entre les deux Gouvernements ne laisse aucun doute sur la possibilité de conclure dans le cours des présentes négociations des Traités de Commerce et de Navigation également satisfaisants pour les deux pays;

Considérant qu'il importe au plus haut degré de mettre fin, dès à présent, à l'état d'incertitude où se trouve le commerce de la Grande Bretagne et de la France en ce qui concerne le régime auquel les relations commerciales et maritimes des deux pays seront soumises à l'expiration des Traités existants;

Convient de proroger pour une nouvelle période de trois mois, du 8 Novembre prochain au 8 Février 1882, les Traités de Commerce et de Navigation en vigueur entre la Grande Bretagne et la France;

Le bénéfice de cette prorogation s'appliquera aux actes conventionnels énumérés ci-après, savoir;

1. Traité de Commerce du 23 Janvier 1860;
2. Article Additionnel du 25 Février 1860;
3. Second Article Additionnel du 27 Juin 1860;
4. Première Convention Supplémentaire du 12 Octobre 1860;
5. Seconde Convention Supplémentaire du 16 Novembre 1860;
6. Traité de Commerce et de Navigation du 23d Juillet 1873;